

COMBE DE SAVOIE

INFOS PRATIQUES

ARBIN

→ **Conseil municipal**
La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le lundi 25 septembre à 19 h dans la salle du conseil de l'ancienne mairie.

ARVILLARD

→ **Cours de yoga**
Renseignements complémentaires au 06 75 03 20 81 ou au 06 23 68 35 05. Lundi 25 septembre de 18 h à 19 h 15. Salle "la joie de vivre".

CHAMOIX-SUR-GELON

→ **Pains et pizzas**
"Interlude" organise une vente de pain et pizzas cuites au feu de bois dans le four de Chamoux. Samedi 23 septembre à 9 h.

→ **Reprise du club "Les Petites Mains"**
L'Association les Petites Mains reprend son activité. Mardi 26 septembre de 14 h à 16 h. Mardi 3 octobre de 14 h à 16 h. Salle des associations. ☎04 79 36 40 19.

CHÂTEAUNEUF

→ **Fête du cheval**
Avec la Cavalerie du Val Coisin, animations équestres. Dimanche 24 septembre de 10 h à 16 h. Au hameau du Boisson ☎04 79 28 83 34.

CRUET

→ **Chorale**
Répétitions chaque mardi 26 de 17 h 30 à 19 h. Espace communal mont Charvet, chorale la clé des chants : ☎06 62 60 89 97.

→ **Danses de tous pays**
Chaque dernier vendredi du mois vendredi 29 septembre de 14 h 30 à 16 h 30. Espace communal mont Charvet. ☎04 79 84 10 13.

DÉTRIER

→ **Faites du vélo**
Sport, animations, découverte, bricolage, plaisir et détente. Renseignements au 04 79 65 68 42 ou sur www.Bienvenue. Valgelon. Com dimanche 24 septembre de 10 h à 18 h. ☎04 79 65 68 42.

LA ROCHETTE

→ **Exposition "Envie d'espace"**

Les quatre saisons du ciel, la planète Mars, les météorites. Renseignements au 06 82 27 88 18. Tous les jours à 10 h. Jusqu'au samedi 14 octobre.

→ **L'heure du conte avec Sonia**
Dans le cocon à l'étage. Samedi 23 septembre à 11 h. Médiathèque « Fabrice Melquiott » ☎04 79 25 74 47.

→ **Cours de yoga de l'énergie**
Renseignements auprès de Denise Buch présidente du yoga rochettois au 06 34 20 95 09. Lundi 25 septembre de 15 h à 16 h 15. De 16 h 30 à 17 h 45. Au dojo au gymnase de la Seytaz.

→ **Inscription pour le déjeuner**
le déjeuner aura lieu le 15 octobre au restaurant du parc. Inscriptions au 04 79 25 57 63 tous les jours à 10 h. Jusqu'au samedi 7 octobre. Association des quartiers "Gardette-Délicat" : ☎04 79 25 57 63.

→ **Cours de hatha yoga**
Renseignements auprès de Denise Buch présidente du yoga rochettois au 06 34 20 95 09. Lundi 25 septembre de 17 h 30 à 18 h 45. De 19 h 15 à 20 h 30. Salle de musique du bâtiment de la médiathèque.

MONTENDRY

→ **Vogue annuelle**
Avec l'association Saint-Michel. Dimanche 24 septembre de 10 h à 19 h. ☎04 79 85 12 63.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

→ **Danse country**
1er cours gratuit, débutants bienvenus mercredi 27 septembre à 19 h 30. Pôle multi-activités, Jean-Claude Simon : ☎04 79 60 05 84.

→ **Conciliateur de justice**
Prendre rendez vous en mairie au 04.79.28.50.23 vendredi 29 septembre de 13 h 30 à 16 h 30. En mairie.

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

→ **Conseil municipal**
Réunion mardi 26 septembre à 20 h. En mairie.

LES MARCHES

Cœur de Savoie : de nouvelles compétences

Jeudi, les délégués communautaires ont examiné un ordre du jour de 30 questions dont la modification des statuts. La loi impose à l'intercommunalité, la prise de compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au 1^{er} janvier.

La présidente de Cœur de Savoie, Béatrice Santais, a proposé des prises de compétences facultatives et optionnelles.

Ce qui va changer

Ces dernières portent sur un renouvellement (politique du logement et du cadre de vie), une intégration (création, aménagement et entretien de la voirie des zones économiques ; création et gestion des maisons de service au public ; assainissement) et un complément (action sociale



La modification des statuts a soulevé le principal débat du conseil communautaire.

d'intérêt communautaire) de compétences. Ces modifications statutaires génèrent "une hausse des dépenses estimée entre 22 000 et 35 000 €" en conservant dans les recettes de l'intercommunalité, une dotation de 270 000 €. Yannick Logerot (Chamou-

set) qualifia de "melting-pot" la liste de compétences proposée. Outre "l'absence de préparation", il cita « le manque d'entretien sur la zone d'activités d'Arbin pendant neuf mois alors que tout est impeccable à Alpespace ». Et d'ajouter : « Comment al-

lons-nous faire avec le Gemapi ? »

Béatrice Santais rappela les compétences intercommunales et le transfert à compter de ce soir des zones d'activités avec prise en charge par l'intercommunalité des dépenses engagées par les commu-

nes depuis le 1er janvier.

Trois mois de réflexion

En réponse aux interrogations des maires, deux vice-présidents, Marc Girard et Franck Villand, ont précisé que les schémas directeurs (eau potable et eaux usées selon les communes concernées) ont été intégrés dans le Gemapi. Sylviane Floret fit part de « La résistance des élus de Myans à transférer l'assainissement et l'eau potable en deux temps ». Sylvie Schneider (Sainte-Hélène-du-lac) souleva la question de la reprise ou non des excédents et la définition d'une règle commune. La modification des statuts a été adoptée avec sept oppositions et sept abstentions.

Les 43 communes ont trois mois pour délibérer.

Brigitte MAURAZ

Élection d'un nouveau maire à Laissaud

Après un recensement et sur la base de six critères, 11 zones d'activités sont transférées à Cœur de Savoie.

Elles sont implantées sur Châteauneuf, Chignin, Cruet, Francin, Laissaud, Les Marches, Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny. Deux zones communales avaient déjà été transférées ainsi que les trois parcs d'activités.

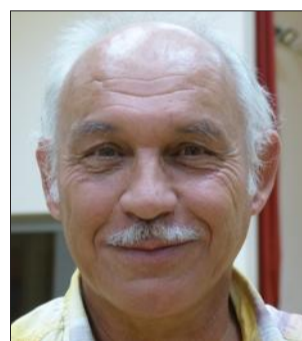
Carlo Appratti (Arbin) a demandé que de nouvelles conventions entre l'intercommunalité et les communes définissent le "qui fait quoi" sur les zones.

Le transfert des zones d'activités s'est traduit par l'attribution aux communes de compensations pour un

montant total de l'ordre de 170 000 € adopté par deux voix contre (Cruet et Chignin) avant de décider à l'unanimité de la vente ou de la location de locaux ou de terrains sur le parc d'activités d'Alpespace et de La Gare.

À la fin de la séance, la voix nouée par l'émotion, Béatrice Santais a rendu un vibrant hommage à Bernard Chassande-Barrioz, maire de Laissaud.

Elle a souligné son engagement constructif et sa passion familiale pour la vie communale. Depuis 1989, Bernard a été élu au conseil municipal de Laissaud dans le sillage de son grand-père Ernest et de son père René. Pour des raisons de santé, il



Bernard Chassande-Barrioz, applaudi par les délégués communautaires.

abandonne son poste de maire et restera conseiller municipal. Le conseil municipal se réunira le 28 septembre pour élire un nouveau maire.

B. M.

Le dernier conseil de Martine Chevrier-Coeur

Directrice du pôle des services à la personne, Martine Chevrier-Coeur a assisté à son dernier conseil communautaire. Béatrice Santais a souligné son écoute, sa détermination et son expertise tout en étant force de proposition.

Martine a débuté sa carrière dans les Vosges en 1975. Arrivée en Savoie en 1994, elle rejoindra l'ex. intercommunalité du Gelon/Coisin en 2008 avant la fusion le 1er janvier 2014 avec Cœur de Savoie. Martine part à la retraite en ayant autant donné qu'elle a reçu en retour.

À partir du 20 octobre, la lecture, la randonnée, les voyages occuperont son



Martine Chevrier-Coeur sera bientôt à la retraite.

temps de jeune retraitée aux côtés de son mari qui sera également à la retraite au 1er octobre.

B. M.

LOCALE EXPRESS

LA ROCHETTE

Gardette-Délicat : début des inscriptions

→ Du 25 septembre au 7 octobre, les inscriptions sont ouvertes pour participer le 15 octobre au déjeuner au restaurant du Parc organisé par l'association des quartiers "Gardette-Délicat". Le rendez-vous est donné à 11 h 30 sur le parking Combat pour un covoiturage. À midi, l'apéritif est offert par l'association. À 12 h 30, le repas pris en commun sera suivi d'un après-midi récréatif. Inscriptions au 04 79 25 57 63.

LA CHAVANNE

Reprise des ateliers point de croix et patchwork

→ L'association du fil, des croix a repris ses activités pour la saison 2017-2018. Les ateliers ont lieu le vendredi soir à partir de 20 heures 30 pour le point de croix et deux lundis après-midi par mois à partir de 14 heures pour le patchwork et le point de croix. Des ateliers sont ouverts même aux débutantes et se déroulent à la salle des associations à la mairie de La Chavanne. Le club organisera sa 5^e exposition les 18 et 19 novembre prochains.

Renseignements : Anne Marie Veillet au 06 38 92 94 28

MYANS

Les activités du club "Touchatout"



Le groupe se retrouve après un atelier créatif.

Le club "Touchatout" a repris ses activités, à savoir, les rencontres du mardi après-midi à la salle de La Tour avec des jeux de société, un atelier mémoire, des

discussions sur des livres ou des films ; le yoga du jeudi à 10 heures à la salle polyvalente ; les balades du vendredi ; les sorties culturelles et touristiques une à deux

fois par trimestre. Le club est ouvert à tous et accueille toute proposition d'activités.

Contact : 04 79 28 15 95

Daniel Favre présent à la prochaine expo



Daniel Favre sera le sculpteur à l'honneur

L'association Ostendite "peintures et sculptures" organise la prochaine édition de son exposition "Artistes en marches" qui aura lieu le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre à la salle Montgra-

belle. Cette année l'invité d'honneur est Daniel Favre sculpteur très connu de la région, et selon la présidente : « Un homme plein de délicatesse » réalisant des sculptures aux lignes pleines de douceur.

INFOS SERVICES

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

A.L.T.
ANTHONY LEARD TAXI
Transports médicaux
Tous trajets - Jusqu'à 6 personnes
06 70 53 70 24

ARCLUSAZ TAXI
A votre service pour tous vos transports :
Médical, aéroports
Assistance 24h/24 - 7j/7
06 07 11 64 83

FRETERIVE

TAXI EKILIBRE
Curto Jean-Baptiste
7j/7 - 24h/24
Transports médicaux - Aéroport et gare
06 07 15 02 48

SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE

TAXI DE LA COMBE
GAETAN DE GRACIA
Transports 7j/7 - 24h/24
Transports médicaux - Aéroports et gares
06 15 34 17 13

NATH TAXI
NATHALIE FERRAND
Transport médicaux - Aéroports et gares
06 19 09 61 23
nathtaxi@orange.fr

POUR PARAÎTRE
DANS CETTE
RUBRIQUE

CONTACTEZ LE 04 79 33 86 79

LA ROCHETTE

Une délégation malienne sera reçue du 25 au 27 septembre

La rentrée d'Arcade, "Une terre pour vivre" sera marquée par la venue du 25 au 27 septembre d'une délégation malienne composée des directeurs régionaux de deux des neuf régions maliennes : Tombouctou et Sikasso. Les échanges porteront sur le développement économique local. Ils débuteront le 26 septembre au matin à la mairie de Le Cheylas (38) avec les maires et les élus de la coopération décentralisée (Le Cheylas, La Rochette, La Chapelle-Blanche). Outre l'économie, la délégation malienne s'intéressera à l'aménagement du territoire (cadastre, désenclavement, énergie, gestion des ressources, logement, services à la population, etc.)

avant une rencontre avec Béatrice Santais, présidente de l'intercommunalité de Cœur de Savoie et Jean-Claude Montblanc, son vice-président à l'économie. La journée se prolongera à Villard-Sallet chez Bernard Seigle-Ferrand, vice-président, fondateur de l'Arcade, chargé du projet au Mali. Le développement du territoire, le développement économique et la sécurité alimentaire seront au programme des échanges. Ils se poursuivront par une présentation audiovisuelle du projet Mali Nord-Sud. La journée du 27 septembre sera consacrée à des visites d'entreprises du territoire et d'un magasin de producteurs locaux. Arcade a été sollicitée par Cités-Unies

France, le réseau national des coopérations décentralisées. Présidée par François-Xavier Le Corre avec comme déléguée générale, Valérie Gehin, l'Arcade est une ONG en charge de la coopération décentralisée entre les communes françaises de Pontcharra, La Rochette, Saint-Maximin, Le Cheylas, Crêts-en-Belledonne, Barreaux et La Chapelle-Blanche (Isère et Savoie) et les communes de Dembela, Blendio, Benkadi, Tella (Cercle et région de Sikasso au Mali). Après analyse des besoins, l'ONG répond depuis 1983 à la demande des Maliens dans le cadre d'un projet global de développement sur 10 volets d'actions.

B. M.



Bernard Seigle-Ferrand (2^e à gauche) accueillera la délégation malienne.